



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE N° 08-2025

NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT : Commune de Blénod Lès PAM, 220 Avenue Victor Claude, à l'attention du Service Achats Publics - FR – 54700 Blénod Lès PAM – Tél. : 0383804302 – E-mail : marches-publics@blenod.fr

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.blenod.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.klekoon.com>

Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principales : Collectivité territoriale

Département de publication : 54

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

MAPA N° 08-2025

REHABILITATION DU REVETEMENT DE SOL DE LA SALLE POLYVALENTE CENTRE MICHEL BERTELLE

Type de marché : travaux

Mode de consultation : Marché à procédure adaptée en application des articles R.2123-1 à R.2123-5 du décret n°2018-1075 du 3 novembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique.

L'avis implique : un marché public

Variante : 1 seule variante autorisée sous réserve de respecter pleinement toutes les contraintes techniques

Périodicité imposée pour l'exécution des prestations

Ces travaux auront lieu en site non occupé sur un période de réalisation imposée des travaux **entre le 10 mars 2026 et le 31 mars 2026**.

Les opérations préalables à la réception sont d'ores et déjà fixées **au 1^{er} avril 2026**

Les dates/délais ci-dessus sont fermes et définitives.

Type de procédure : ouverte

Présentation des plis et conditions d'envoi et de remise des offres : se référer au RC

Examen et agrément des dossiers de candidature

A la lecture des renseignements relatifs aux candidatures, le représentant légal du pouvoir adjudicateur éliminera ceux qui, en application de la réglementation en vigueur dans ce domaine, ne seraient pas conformes. En conséquence de quoi, l'offre commerciale ne sera pas prise en compte pour le jugement des offres.

Chaque soumissionnaire disposera d'un délai de sept jours calendaires, à compter de la date de la demande du pouvoir adjudicateur, pour produire une pièce manquante à son dossier de candidature ou en modifier une. A défaut, l'offre commerciale ne sera pas prise en compte pour le jugement des offres et sera éliminée de la consultation.

Chaque dossier de candidature, ainsi déclaré conforme, sera agréé et l'offre commerciale sera considérée par le pouvoir adjudicateur.

Critère de choix des candidatures :

- Capacités techniques suffisantes, listes de références ou tout moyen de preuve équivalent établies sur les trois dernières années, faisant apparaître notamment les noms des pouvoirs adjudicateurs, la nature des prestations réalisées et leurs montants, etc. ;
- Capacités financières suffisantes, références aux chiffres d'affaires annuels, aux montants des prestations réalisées indiqués dans les listes de références, etc

Critères de jugement des offres

Critères	Pondération
1 – Prix	55 points
2 – Délai d'exécution et méthodologie proposée	25 points
3 – Valeur technique	15 points
4 – Valeur environnementale	5 points

N° référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : MAPA 08-2025

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif : Profil acheteur
www.klekoon.com

Date limite de réception des offres : mardi 23 décembre 2025 à 10 h 00

Mode de transmission des offres :

Les offres électroniques seront obligatoirement transmises via le profil acheteur : <https://www.klekoon.com>

La transmission des offres doit faire l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Les offres transmises par voie électronique et dans lesquelles un programme informatique malveillant est détecté, ne donneront pas lieu à réparation et seront réputées n'avoir jamais été transmis.

Parallèlement à l'envoi électronique, les candidats peuvent envoyer une copie de sauvegarde sur support physique portant la mention extérieure « copie de sauvegarde »- (voir détail au RC)

Langue(s) pouvant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation : Français

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 90 jours (à compter de la date limite de remise des offres)

Date d'envoi du présent avis : mardi 2 décembre 2025

Diffusion : BOAMP - Profil acheteur – Site de la commune

Renseignements administratifs

Les demandes de renseignements seront établies par voie électronique sur le profil acheteur de la commune
<https://www.klekoon.com>

Renseignements techniques

Les demandes de renseignements seront établies par voie électronique sur le profil acheteur de la commune
<https://www.klekoon.com>

Toutes les réponses à ces questions seront soumises à l'ensemble des candidats et apportées dans les meilleurs délais.

Visite collective sur site

Les visites ne sont plus obligatoires dans le code de la commande. **Toutefois, celle-ci est très fortement conseillée**

Dates de visite proposées :

- Mardi 9 décembre 2025 à 9 h 00 et/ou Jeudi 11 décembre 2025 à 9 h 00

Les entreprises sont invitées à prendre contact avec : Monsieur MONTRESOR Mathieu - Centre Technique Municipal 30 rue du pont Mouja 54700 BLENOD LES PAM - mmontresor@blenod.fr - 03 83 80 43 08

Procédures de recours et de médiation

TRIBUNAL ADMINISTRATIF

5 Place de la carrière

C.O. 38

FR-54036 NANCY Cedex

Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Tél. 03.83.17.43.43 - Fax : 03.83.17.43.50

Voies des recours

Cf. Article 551-1 du Code de justice administrative (Décret n°2009-1456 du 27 novembre 2009 ; JO 28 novembre)

Les voies de recours ouvertes aux soumissionnaires sont les suivantes :

- Référez précontractuel dans les conditions fixées aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative.
- Référez contractuel dans les conditions fixées aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la présente notification,
- Recours en contestation de validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Un délai de onze jours sera respecté entre le dépôt dématérialisé du présent courrier sur le profil acheteur et la signature du marché. Ce délai minimal est porté à seize jours lorsque la notification n'a pas été transmise par voie électronique.